

## **Infrapolitiques des paniques morales : faire face et faire sens de « la guerre du loup »**

Antoine Doré et Frédéric Nicolas

*Émulations - Revue de sciences sociales*, 2022, n° 41, « Paniques morales. 50 ans après Stanley Cohen ».

Article disponible à l'adresse suivante

---

[https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/paniques\\_morales\\_dore\\_nicolas](https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/paniques_morales_dore_nicolas)

Pour citer cet article

---

Antoine Doré et Frédéric Nicolas, « Infrapolitiques des paniques morales : faire face et faire sens de "la guerre du loup" », *Émulations*, n° 41, Mise en ligne le 20 juin 2022.  
DOI : 10.14428/emulations.041.08

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : [ojs.uclouvain.be](https://ojs.uclouvain.be)

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain  
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

# Infrapolitiques des paniques morales : faire face et faire sens de « la guerre du loup »

Antoine Doré<sup>1</sup> et Frédéric Nicolas<sup>2</sup>

**[Résumé]** En nous intéressant à la panique morale à laquelle donne lieu le retour du loup, nous montrons que les paniques morales n'ont pas pour seuls effets d'entraîner le débat public et d'enclencher des processus réglementaires et législatifs en même temps que des formes de contrôle social, mais qu'elles ont des effets sur ceux qu'elles désignent comme déviants ou immoraux. Ces effets se donnent à voir dans l'exercice des métiers d'éleveurs et de gardiens de troupeau, mais également dans le cadre de sociabilités extra-professionnelles au sein de l'espace social localisé et de la maisonnée. Si les professionnels du pastoralisme ne sont pas dépourvus de ressources pour tenter de renverser le stigmate de la panique morale, nous montrons néanmoins que celle-ci donne davantage lieu à des formes ordinaires de résistance qui consistent à se ménager une forme de quant-à-soi ou de chez-soi.

**Mots-clés :** pastoralisme, prédation, panique morale, étiquetage, infrapolitique.

***Infrapolitics of moral panics: dealing with and making sense of "the war on the wolf"***

**[Abstract]** The return of wolves in France has led to what can be considered as a moral panic. We first show that this moral panic not only triggers public debate and action as well as different forms of social control, but also has noticeable effects on those who are labelled as deviant. Those effects can be observed in the daily professional routine of sheep farmers and shepherds as well as in their personal life (non-professional sociabilities and at home). Even though farmers and shepherds are not short of resources to try to fight back against this labelling processes, we show that they mostly resort to what James C. Scott calls the arts of resistance, or the weapons of the weak.

**Keywords:** sheep-breeding, predation, moral panic, labelling, infrapolitics.

« Encore plus que du loup, les bergers sont excédés des calomnies dont ils sont accusés dans la presse et sur les réseaux sociaux par tous ces promoteurs sectaires d'une nature sous cloche, éco-muséifiée, mais qui sont en réalité les véritables fossoyeurs de la montagne. » Alors que les vulnérabilités – notamment techniques et économiques – des élevages pastoraux face à la prédation sont désormais bien documentées dans la littérature<sup>3</sup>, les pressions subies par les éleveurs et les gardiens de troupeaux<sup>4</sup> ne se limitent pas aux confrontations avec le prédateur. Comme l'expriment les auteurs de cette phrase extraite du *Manifeste des éleveurs et bergers de la Roya*, publiée sur un blog

<sup>1</sup> INRAE, UMR AGIR 1248, France.

<sup>2</sup> Université de Rouen, Dysolab, France.

<sup>3</sup> Voir par exemple : Vincent, 2011 ; Meuret *et al.*, 2017

<sup>4</sup> Les gardiens de troupeaux regroupent notamment les vachers et les bergers. Dans la suite de cet article, nous nous concentrerons sur les « bergers » – salariés (« bergers salariés ») ou exploitants (« éleveurs-bergers ») gardiens de moutons – qui sont les gardiens de troupeaux les plus exposés à la prédation.

Médiapart en septembre 2020<sup>5</sup>, ces derniers doivent également faire face à des modalités de prise en charge et de traitement médiatique de la problématique souvent jugées insupportables, plus accablantes encore que les impacts des loups eux-mêmes. Le retour des loups en France au début des années 1990<sup>6</sup> est vécu par les plus anciens comme le vecteur d'un basculement de l'image publique des acteurs pastoraux, au point de les construire en figure repoussoir ou *folk devil* (Cohen, 2002 [1973]) : « À l'époque, on était un peu auréolés de... sauf que maintenant ça a complètement changé [...] Et on est tellement décriés sur les réseaux sociaux par les défenseurs des loups, on est insultés, on est méprisés<sup>7</sup>. »

L'examen de la presse écrite<sup>8</sup> donne ainsi à voir comment la protection du loup, et plus généralement de la faune sauvage, de la biodiversité et de l'environnement, est constituée en « marqueur de frontières morales [ou en] indicateurs de ce [que devrait être] l'ordre social légitime » (Neveu, 2015 : 148). Malgré une atténuation relative du traitement de la dimension conflictuelle du problème loup dans la presse à mesure que celui-ci devient un problème public, la figure du *folk devil*, relativement présente dans la presse quotidienne nationale et, dans une moindre mesure, dans la presse régionale de la fin des années 1990 à la fin des années 2000, ne disparaît pas totalement après 2010 (Chandelier *et al.*, 2018). Cette figure est personnifiée par quelques éleveurs et élus emblématiques du dossier, et la focale est mise sur les illégalismes (tirs illégaux, empoisonnements, etc.), les manifestations violentes (dépôt de carcasses de brebis ou de loups braconnés sur la place publique, interruptions de réunions publiques, etc.) et leur traitement judiciaire : les registres de la guerre (« Dans les Alpes-Maritimes, une battue préfectorale tourne à la guerre du loup », *Le Monde*, 11 décembre 2000) ou de la vendetta (« Un loup tué pour l'exemple en Isère », *Le Figaro*, 22 novembre 2000) sont mobilisés et les contes et les fables sont également convoqués pour mettre en doute la parole des éleveurs et des bergers qui se disent attaqués par le loup (« Loup y es-tu ? », *Le Progrès*, 16 juillet 2000 ; « Le loup, le juge et l'éleveur. Une fable moderne s'est jouée devant le tribunal correctionnel de Nice », *L'Humanité*, 23 octobre 2003). À travers quelques cas et figures médiatiques dépeints dans la presse nationale, les éleveurs et les bergers victimes du loup sont donc souvent présentés comme affabulateurs, déviants et pour certains délinquants. Ils peuvent également être présentés comme de « mauvais professionnels » qui ne gardent pas correctement leurs bêtes (« Les troupeaux auxquels sont appliquées les nouvelles règles de protection échappent aux carnages », *Le Figaro*, 22

<sup>5</sup> « Manifeste des éleveurs et bergers de La Roya », *blogs.mediapart.fr*, 09/09/2020. En ligne, consulté le 15/12/2020. URL : <https://blogs.mediapart.fr/d-carel/blog/090920/manifeste-des-eleveurs-et-bergers-de-la-roya>.

<sup>6</sup> La population de loups est passée de deux individus en 1992 à 580 en 2020. La présence du loup est surtout importante dans le massif alpin, mais ne s'y limite pas. De 1992 à 2020, le nombre d'attaques sur les troupeaux et le nombre de victimes ont également augmenté. Pour un point de vue complet sur la question : <https://www.loupfrance.fr/>, consulté le 09/07/2021.

<sup>7</sup> Entretien avec Marc, la soixantaine, berger salarié dans les Hautes-Alpes (fils d'un éleveur de vaches laitières en Bretagne).

<sup>8</sup> Analyse d'un corpus d'environ 300 articles de la presse quotidienne régionale, de la presse quotidienne nationale et de la presse professionnelle agricole, de 1992 à 2019.

juillet 2003), contrairement à certains exemples étrangers (« Le loup, rédempteur au-delà des Alpes, intrus en deçà », *Le Monde*, 22 juillet 2000), et qui profitent des subventions et des indemnités mises en place dans le cadre du « Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage » des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie.

Ainsi, l'arrivée et la multiplication des loups sont souvent présentées comme vectrices de l'émergence et de l'amplification de toute une série d'étiquettes stigmatisantes, dont les effets sur les « immoraux » qu'elles désignent se font sentir jusque dans les institutions médicales, comme en témoignent certains médecins de la Mutuelle sociale agricole (MSA) pour qui, « il y a vraiment une colère contre les médias [...] le regard des autres c'est vraiment... ils le vivent vraiment très mal<sup>9</sup> ». Depuis son retour en France il y a presque 30 ans, le traitement médiatique du loup s'apparente donc à une véritable panique morale qui semble ne pas s'atténuer malgré la multiplication des efforts institutionnels déployés pour améliorer la cohabitation entre les prédateurs et les activités d'élevage. Cet article en propose une analyse originale, ciblée sur l'étude des effets de la panique morale sur les « immoraux » qu'elle désigne : les éleveurs et bergers.

La littérature nous apprend beaucoup sur le rôle et les effets des paniques morales dans la construction des problèmes publics et l'instauration de certaines formes de contrôle social (Hall *et al.*, 1978). À l'interface entre sociologie des médias, sociologie des mouvements sociaux et sociologie des problèmes publics, cette notion est apparue très utile pour caractériser le travail de cadrage opéré par des entrepreneurs de morale et de normes et ses effets sur les espaces médiatiques et politiques. Prise dans son sens premier, établi par les travaux fondateurs de Stanley Cohen (2002 [1973]), la panique morale relève d'une exagération ou d'une stylisation d'un problème qui repose sur un travail de mise en récit et de mise en forme contribuant à faire émerger et exister des populations « immorales » ou « déviantes », c'est-à-dire des individus ou des groupes qui ne respectent pas ou remettent en question des normes et des valeurs tenues pour partagées par le plus grand nombre (Becker, 1963). Pour que la notion soit tout à fait opérationnelle et heuristiquement féconde, Erik Neveu en propose une double redéfinition<sup>10</sup>. Selon lui, il est d'abord nécessaire de considérer la panique morale comme une réaction émotionnelle intense ayant une prise plus ou moins fugace sur l'opinion<sup>11</sup>. Il est ensuite nécessaire de « réserver » la notion à des « enjeux [...] qui sont perçus dans une société donnée comme les marqueurs de frontières morales, les indicateurs d'un basculement de ce qu'aurait été l'ordre social légitime » (Neveu, 2015 : 148). Malgré la longue et riche carrière du concept de « panique morale » dans les champs académiques et médiatiques, les travaux s'y référant explicitement souffrent à notre connaissance d'un relatif angle mort : ils ne nous apprennent finalement que très peu sur les « immo-

<sup>9</sup> Entretien avec Dominique, médecin-chef régional à la MSA.

<sup>10</sup> Il se base pour cela sur la « synthèse éclairante » des critiques de la notion, opérée par Jean-Michel Chaumont (2012), tout en faisant écho à l'autocritique produite par Stanley Cohen lui-même dans l'introduction de la 3<sup>e</sup> édition de *Folk Devils and Moral Panics The Creation of the Mods and Rockers* (2002 [1973]).

<sup>11</sup> Nous verrons que cette (em)prise est peut-être moins fugace sur ceux considérés ou étiquetés comme déviants ou immoraux.

raux ». Une question reste généralement en suspens : que deviennent – pour reprendre l'exemple séminal de Stanley Cohen – les *Rockers* et les *Mods* ciblés par les entrepreneurs de morale et de norme dont le travail d'étiquetage et de contrôle social est parfaitement décrit ? Comme le souligne David Garland (2008), la focale est souvent mise sur le rôle des institutions de contrôle social dans la fabrique des déviants – comme dans le cas des travaux de Howard Becker (1963), de Leslie Wilkins (1964) ou encore de Jason Ditton (1979). À l'inverse, le rôle d'autres institutions (famille, associations, syndicats, paroisses, etc.) dans la fabrique de la déviance ainsi que la circulation des étiquettes et les effets produits par celles-ci dans des espaces sociaux localisés sont moins investigués dans la littérature sur les paniques morales. Or, une panique morale est une entreprise de (dis)qualification qui a pour effet de réifier et d'exagérer des oppositions entre groupes sociaux – ici les lycophobes des mondes du pastoralisme contre les lycophiles des mondes écologistes (Brox, 2000 ; Mauz, 2005) – et, ce faisant, de masquer partiellement les processus de structuration et de différenciation sociales à l'œuvre dans ces groupes. Dans notre cas, le primat donné à l'émotion et à la controverse sur la question du loup et de la prédation empêche par exemple de comprendre ce que ce problème révèle de la position structurellement dominée de l'élevage extensif par rapport à l'élevage intensif et au reste des mondes agricoles, en même temps qu'elle empêche de saisir les manières dont ces étiquettes circulent au sein d'espaces sociaux localisés et ont des effets réels sur les individus, par exemple sur leur travail et leur santé, ou sur leurs rôles sociaux et leur réputation. De nombreux éleveurs, bergers et représentants professionnels du pastoralisme ne manquent pas de signifier le décalage ressenti entre l'image publique de leur métier qui circule depuis le retour des loups et ce qu'ils estiment être ou faire, mais également de souligner que ces étiquettes contribuent à redéfinir la nature de leurs interactions quotidiennes, avec leurs pairs, leur entourage ou les autres usagers de la montagne. Ces étiquettes viennent aussi parfois renforcer une marginalité revendiquée par certains segments du groupe professionnel – notamment chez une part croissante de bergers salariés issus de milieux sociaux et professionnels souvent étrangers au pastoralisme –, mais dont les coûts deviennent inacceptables au regard du problème de la prédation et de la panique morale qu'il engendre<sup>12</sup>. Ainsi, dans cet article, nous proposons de décentrer notre regard sur les infrapolitiques des paniques morales, en nous concentrant, non pas sur le travail de cadrage ou sur la manière dont la panique morale contribue à la constitution du loup en problème social ou public, mais sur les effets de cette panique morale sur les « immoraux » ou les « déviants » qu'elle désigne. Ce retournement de perspective – des entrepreneurs de normes aux « immoraux » – ainsi que la focale portée sur les stratégies d'accommodement, les formes de résistance ordinaires et les ressources mobilisées par les « immoraux » pour faire face et faire sens du problème social et politique dans lequel ils sont pris, nous

---

<sup>12</sup> Sur les conditions d'entrée dans le métier de berger comme projet de « vivre en marge », voir notamment les travaux d'Isabelle Baumont (2009), d'Émilie Richard-Frève (2015) et de Guillaume Lebaudy (2016).

semble pouvoir participer au renouvellement des travaux sur les paniques morales. Ils constituent en tout cas le cœur de notre proposition théorique.

Notre analyse s'appuie sur une enquête en cours portant sur l'étude socioanthropologique des effets de la présence des loups sur la santé des éleveurs<sup>13</sup>. Nous adoptons une approche compréhensive vis-à-vis des professionnels du pastoralisme tout en étant attentifs aux effets d'« encliquement » que peut produire cette position. Ce travail de terrain se caractérise alors par un parti pris et une précaution méthodologique. Nous avons pris le parti d'analyser la panique morale du « côté » des éleveurs et des bergers, tout en étant conscients qu'il est tout aussi nécessaire de comprendre les ressorts de celle-ci du point de vue des défenseurs du loup<sup>14</sup>. Nous avons également pris soin de diversifier les modalités de recrutement de nos enquêtés pour atténuer les effets de notre parti pris initial : notre enquête par entretiens s'est déroulée en deux étapes, l'une préparatoire (15 entretiens menés en janvier et février 2020) visant à nous entretenir avec des acteurs institutionnels divers investis sur la question du loup<sup>15</sup>, l'autre principale (68 entretiens menés entre le mois de mars et le mois d'octobre 2020) visant à nous entretenir avec des éleveurs et des bergers du grand quart sud-est de la France en nous assurant de prendre en compte la diversité des profils d'éleveurs et bergers (statuts, nature et lieu de l'activité, contexte et niveau de prédation, genre, etc.<sup>16</sup>).

Dans une première partie, nous montrons comment la panique morale produit des effets sur le travail, la vie sociale et la santé des personnes qu'elle désigne comme « immoraux ». Dans une seconde partie, nous montrons que les « immoraux » ne restent pas totalement passifs et dépossédés face la panique morale et qu'ils déploient vis-à-vis d'elle des efforts visant à la renverser ou à s'accommoder de la situation pour la rendre plus supportable.

## 1. Des émotions de papier aux effets bien réels

Les paniques morales n'ont pas pour seuls effets d'entraîner le débat public et d'enclencher des processus réglementaires et législatifs en même temps que des formes de contrôle social. Elles ont des effets sur ceux qu'elles désignent comme déviants ou immoraux. Ces effets se donnent à voir dans l'exercice des métiers d'éleveurs et de gar-

<sup>13</sup> Enquête financée par la CCMSA et conduite par les deux auteurs au sein de l'UMR AGIR 1248.

<sup>14</sup> Dit autrement, les « pro-loup » et les « anti-loup » ne font pas dans cet article l'objet d'un traitement symétrique. D'une part, nous postulons que ces catégories relèvent de constructions sociales qu'il nous appartient de détricoter. D'autre part, il nous apparaît important de donner à voir dans toute sa complexité l'espace des positions et des prises de position sur le loup et la prédation au sein des mondes du pastoralisme.

<sup>15</sup> Les trois principaux syndicats agricoles (FNSEA-FNO, Confédération paysanne, Coordination rurale), des services pastoraux (ADEM, FAI, SAE, etc.), les services déconcentrés de l'État (DREAL et DRAAF), une association spécialisée dans la défense du pastoralisme face au loup (Association des éleveurs et bergers du Vercors), une association de protection et de conservation de l'ours, du loup et du lynx (Féru), un administrateur et un vétérinaire d'une coopérative ovine, ainsi que des médecins du travail, des préventeurs, des infirmières et des assistantes sociales de différentes caisses régionales de la MSA ont été rencontrés dans le cadre de notre enquête par entretiens.

<sup>16</sup> Cf. annexe : « Tableaux synthétique des enquêté-e-s ».

diens de troupeau (1.1 et 1.2), mais également dans le cadre de sociabilités extraprofessionnelles au sein de l'espace social localisé et de la maisonnée (1.3).

### 1.1. « Un troupeau attaqué est un troupeau mal protégé » : un procès en oisiveté et en incompétence

La panique morale liée à la prédation a pour effet de rendre à nouveau visibles les pratiques de garde et de protection des troupeaux et d'en faire un enjeu central dans la définition du territoire professionnel et des critères de professionnalité. Quand les troupeaux sont attaqués, ce sont souvent ces pratiques qui sont remises en question, notamment publiquement, dans les grands médias ou sur les réseaux sociaux. La prédation sur les troupeaux y est alors présentée comme un révélateur des dysfonctionnements de la profession, des incompétences des travailleurs, voire de leur paresse, de leur manque de volonté ou encore d'une sorte d'incapacité culturelle à s'émanciper d'une vision ancestrale dépassée du prédateur. Selon ces termes, éleveurs et bergers ne sont jamais vraiment des victimes de la prédation : ils en sont plutôt les premiers responsables. De nombreux acteurs du pastoralisme se sentent alors injustement culpabilisés. Tout d'abord, lorsqu'ils croisent le loup dans les médias, les problèmes de prédation peuvent y être présentés comme une sorte d'exception française au regard de situations supposées non problématiques dans d'autres pays, comme l'explique Christophe, berger salarié des Hautes-Alpes : « Parce que quand tu continues à entendre des conneries, "s'il y a des attaques c'est parce que les bergers font pas leur boulot", bon... [ou encore] "En Italie ça se passe bien". En Italie ça se passe pas bien ! C'est pas vrai ! J'ai fait la tonte en Italie : ils avaient les mêmes problèmes que nous. » Ensuite, à l'occasion de « mauvaises rencontres » qu'ils sont amenés à faire sur leurs lieux de vie et de travail, comme dans le cas de Pierre-André, éleveur-berger d'une vallée touristique des Hautes-Alpes qui raconte :

Nuit et jour, on est en alerte, tout le temps ! Et les autres, bien souvent : « Oh, ils ont qu'à garder ! » Il y en a un, l'autre année, [...] le soir je vais au refuge [...] et j'entends qu'il disait : « Ouais, tu te rends compte que les bergers se plaignent ? » Il dit ça. Il disait « Les bergers, on a vu un troupeau, il était à l'abandon, il était seul là-haut, il y avait personne » [...] Il faut pas déconner, tu passes 24 h/24 avec tes brebis, et l'autre con qui te dit [ça]. Non, mais, où tu vas, toi ? On en entend plein, des trucs comme ça !

Plus acerbes encore, les sous-entendus et les accusations frontales sillonnent de l'intérieur les groupes professionnels. Des éleveurs employeurs n'hésitent pas à incriminer les bergers salariés. Certains se plaignent de ne pas trouver de bons bergers, soulignant au passage un certain nombre de caractéristiques peu flatteuses (sur leur santé, leurs consommations, leur style de vie ou leurs fréquentations) de ces personnes présentées par exemple comme des marginaux ingérables. D'autres culpabilisent leurs employés, plus ou moins consciemment ou volontairement, à l'occasion de certains moments clés comme celui du décompte des animaux à la descente des estives :

Pendant un moment, t'as pas de pertes d'une année sur l'autre, et puis, une année, tu sais pas pourquoi, tu as quatre brebis qui passent [...] Sauf que, nous, on a galéré tout l'été pour ce truc, et à la fin de l'estive [l'éleveur] nous a pété un plomb, il nous a vidé son sac, mais en plus devant mes parents, devant la petite [...] Sauf que nous, on avait fait ce qu'on pouvait du mieux, on avait évité les gros cartons et tout mais... [...] Déjà, quand t'es berger et que t'as une attaque, ça fait chier parce que les brebis tu fais tout pour qu'elles soient bien. Émotionnellement et humainement, une attaque, c'est pas rigolo à gérer. Si en plus on te fait culpabiliser là-dessus<sup>17</sup>.

La stigmatisation des éleveurs et bergers passe aussi par la critique d'un certain nombre de choses considérées comme « normales » ou « nécessaires » dans les mondes professionnels pastoraux et comme mal interprétées par les non-initiés qui ignorent généralement beaucoup des logiques pratiques du métier. La rencontre des logiques de production et des logiques récréatives sur les territoires pastoraux peut générer des expériences de désajustement particulièrement prononcées pour les acteurs pastoraux comme Boris, berger-médiateur dans les Alpes-de-Haute-Provence qui explique : « Les gens ne comprennent pas que la montagne est un lieu de production, [...] c'est pas un parc d'attractions. » Les éleveurs et bergers se considèrent généralement avant tout comme des producteurs de lait, de viande ou de laine, mais aussi des producteurs de paysage et de biodiversité. Les randonneurs, vététistes et autres gens de passage font alors figure de consommateurs avides et pressés d'un espace dans lequel le berger ne joue au mieux que le rôle de figurant pittoresque pour photos souvenirs : « Moi, si je suis là en train de manger et puis qu'il y a des gens, que je les vois en train de prendre la cabane en photo, je dis rien, je gueule plus, c'est fini. Je ferme ma porte pour leur faire comprendre que : "Allez ! Promenez-vous !" »<sup>18</sup>

Dans les territoires occupés par les loups, la cohabitation entre les acteurs pastoraux et les autres usagers de l'espace est souvent rendue particulièrement compliquée. Les gardiens de troupeaux sont alors fortement incités à « faire de la pédagogie » auprès des promeneurs. Si certains se prennent volontiers au jeu, d'autres se sentent piégés, contraints de devoir endosser le rôle d'« animateur officiel » de ce grand « parc d'attractions » qu'est devenu leur lieu de travail ; c'est le cas en particulier pour des bergers salariés qui découvrent sur leur contrat de travail la mention explicite d'une nouvelle mission : « Gestion relationnelle du public utilisant les espaces pastoraux. »

Ainsi, vivre et travailler au milieu de touristes qui ignorent souvent les logiques pratiques du métier, c'est aussi se voir renvoyer une image relativement déformée de ses conditions réelles de travail, une image déformée qui vient parfois entériner un certain nombre de stigmates véhiculés et amplifiés par la panique morale relative à la prédation : si « un troupeau attaqué est un troupeau mal protégé », un troupeau est mal protégé parce que le berger est un « fainéant » qui profite de quelques mois de « vacances salariées » à la montagne. Certains gardiens de troupeau comme Angélique en viennent

<sup>17</sup> Entretien avec Angélique, bergère salariée dans les Hautes-Alpes, ayant quitté le métier, notamment en raison de la prédation.

<sup>18</sup> Entretien avec Marc, berger salarié dans les Hautes-Alpes.



à culpabiliser de faire la sieste à la vue des promeneurs : « Donc, je me planquais un peu pour faire la sieste<sup>19</sup>. » En période de prédation, faire la sieste au moment de la chaume des brebis est pourtant le seul moyen de tenir le coup car, comme l'explique Micka : « Ce qu'il y a, c'est qu'on ne dort plus : tu essayes de faire une petite sieste, parce que la nuit on dort pas : on est réveillé trois à quatre fois dans la nuit par les patous<sup>20</sup> ! »

## 1.2. « De toute façon, vous êtes indemnisés » : la fabrique de la déviance et de la délinquance

Au-delà de la remise en cause et de l'incompréhension des compétences techniques et, plus largement, du « professionnalisme » des éleveurs et bergers que la prédation vient alimenter, la panique morale liée au loup a également pour effet de faire émerger ou d'accentuer certaines formes d'hostilités, de mépris et de réprobations envers les agriculteurs et plus particulièrement envers les gardiens de troupeaux<sup>21</sup>. La panique morale autour de la prédation tend ainsi à les faire entrer dans des carrières déviantes, et même parfois délinquantes.

L'exemple le plus commun et qui tend à se généraliser avec l'accroissement progressif de l'aire de répartition des loups est le devenir délinquant des gardiens de chiens de protection. Plus que jamais, être gardien de troupeaux, c'est aussi être gardien de patous<sup>22</sup>. Plus que jamais alors, les autres usagers de la montagne ou les habitants du village enferment les éleveurs et bergers dans leur statut de gardien de patous, un statut qui inspire généralement la crainte, la colère, le mépris plutôt que la sympathie et la reconnaissance. Alors que c'est souvent par résignation que l'éleveur ou le berger accepte d'utiliser des chiens de protection, celui-ci se voit contraint de se justifier : « C'est ce que j'explique toujours aux gens qui sont toujours en train de s'insurger à la boutique : les patous, on les a pas choisis<sup>23</sup> ! » La présence des chiens de protection sur les estives l'été, mais aussi dans les collines ou dans les villages le reste du temps, est vectrice de tensions. Ces tensions peuvent prendre différentes formes : la crainte de

<sup>19</sup> Entretien avec Angélique (*cf. supra*).

<sup>20</sup> Entretien avec Micka, ancien berger d'appui à la retraite (a été maçon, boulanger et a travaillé pour un théâtre équestre avant de devenir berger).

<sup>21</sup> Le traitement médiatique des professionnels du pastoralisme confrontés à la prédation contribue selon nous à la fabrique et à l'entretien d'une panique morale qui trouve des échos historiques dans d'autres formes d'étiquetage produit sur les mondes agricoles, et qui font successivement d'eux des « ploucs », des « rustres », des « pollueurs », des « chasseurs de primes » ou des « profiteurs » : cela pousse les éleveurs à développer des rhétoriques professionnelles visant à présenter et valoriser le métier à destination des non-professionnels de leur entourage (Granjou, Mauz, 2009) ; cela pousse également les organisations agricoles à développer des stratégies médiatiques visant à dénoncer et à amplifier publiquement le traitement qui est réservé aux agriculteurs (c'est le sens du terme « agribashing » aujourd'hui largement employé par les représentants professionnels).

<sup>22</sup> Mais aussi, de plus en plus, de bergers d'Anatolie (Kangal), de bergers du Caucase, de mâtiens espagnols, etc.

<sup>23</sup> Entretien avec Laurine, la trentaine, ancienne bergère salariée devenue récemment éleveuse de brebis laitières dans les Hautes-Alpes (fille d'un médecin et d'une infirmière, originaire de Bourgogne).

laisser ses enfants jouer dehors, des morsures graves sur un promeneur ou un vététiste, une altercation entre un patou et le chien d'un promeneur, etc. Elles se concrétisent parfois par des interactions violentes : « À un moment donné, la personne qui va venir avec son chien qui est pas en laisse, tu vas te prendre la tête. Moi, un coup, j'ai failli [...] me battre avec son propriétaire<sup>24</sup>. » Ces interactions violentes sont parfois reprises par les médias : « Et donc, ce gars, il s'est fait mordre, et le soir même il avait appelé [la radio locale] pour parler de son truc [...] Le lendemain matin, il avait tout raconté pour qu'il y ait un article dans le [quotidien régional]<sup>25</sup>. » Elles peuvent également donner lieu à des poursuites judiciaires. L'accusé et ses défenseurs assistent alors à ce qu'ils considèrent parfois comme la volteface de ceux-là mêmes qui prescrivent l'usage des chiens de protection, lorsqu'au tribunal, le ministère public attaque l'éleveur pour divagation dangereuse du chien.

Le devenir déviant des éleveurs et bergers confrontés à la présence des loups se niche aussi plus insidieusement dans la nature ambivalente des dispositifs institutionnels de soutien, notamment financier, dont ils bénéficient. Déplorer des difficultés face à la pression de prédation, c'est prendre le risque de se voir renvoyer l'image d'un métier d'« assistés ». Comme l'explique Damien, éleveur de brebis de la Drôme : « C'est : on a des subventions on n'a pas à se plaindre, il faut la fermer. » Plus encore que les aides européennes et nationales de soutien à l'agriculture, le dispositif d'indemnisation des dégâts liés à la prédation accroît l'exposition des éleveurs et bergers à la panique morale : comme l'explique le référent loup d'une organisation professionnelle agricole, « la réponse, souvent, c'est ça, "de toute façon vous êtes indemnisés, c'est quoi le problème ?"<sup>26</sup>. D'une part, les limites de l'indemnisation dans certains systèmes de production sont souvent mal comprises sur le plan technico-économique, comme en témoigne cette éleveuse de brebis laitière dont la valeur du troupeau est le fruit d'un travail de sélection de longue haleine et qui craint de se retrouver dans l'incapacité de produire du lait pendant plusieurs mois si la pression de prédation s'exerce à certaines périodes qui compromettraient la naissance des agneaux : « C'est pas parce qu'on va toucher 100 € sur une brebis qu'on est content que notre troupeau se fasse attaquer. Nous, si on se fait attaquer notre troupeau l'été, il y a des chances qu'on mette la clé sous la porte<sup>27</sup>. » D'autre part, les limites – voire le caractère offensant – de l'indemnisation sur le plan identitaire et affectif sont souvent négligées :

On essaye d'expliquer qu'en fait c'est pas un problème de fric [...] C'est comme si je vous disais : « Toutes les 24 h, je viens le matin, je mets un gros coup de piolet dans le chien et je vous donne 200 balles à chaque fois pour rembourser votre

<sup>24</sup> Entretien avec Baptiste, la quarantaine, berger d'appui dans un parc naturel régional, ancien berger salarié et éleveur-berger (fils d'un garde-chasse, anciennement pompier de Paris, et d'une aide à domicile : a grandi dans le Loir-et-Cher).

<sup>25</sup> Entretien avec Angélique (cf. *supra*).

<sup>26</sup> Entretien avec Romain, la quarantaine, référent « loup » d'une organisation professionnelle agricole, ancien éleveur (origine non agricole, enfance dans le Vaucluse et scolarité secondaire dans la Drôme).

<sup>27</sup> Entretien avec Laurine (cf. *supra*).

chien. » C'est un peu facile, mais c'est un peu similaire dans le sens où tu vis avec un animal et on te le massacre et on te file du fric<sup>28</sup>.

### 1.3. Une respectabilité fragilisée dans l'espace social localisé et dans la maisonnée

La panique morale n'affecte pas les « immoraux » que sur les espaces où ils exercent les activités qui leur valent d'être stigmatisés. Celle-ci produit également des effets bien réels sur leur respectabilité et leurs sociabilités dans une diversité d'espaces locaux tels que le club de rugby, la mairie, l'école, les fêtes de village, etc. Plus encore, ces effets se font sentir jusqu'au sein de leur maisonnée et de l'espace domestique. Tout se passe comme si la panique morale contribuait à assigner ces professionnels du pastoralisme au loup et au problème de la prédation, occultant des pans entiers de leurs pratiques et de leurs identités professionnelles, associatives, politiques ou syndicales, comme le souligne Damien, éleveur de brebis dans la Drôme :

Mais même si on fait du loisir. Je faisais du rugby, c'est la première chose dont on venait nous parler. Après, j'ai fait du hand, c'est la première chose..., deux ou troisième entraînement, c'est la première chose qu'on m'a dite. On m'a dit « le loup c'est quoi », tac. Et après, au bout du compte, c'était pas pour savoir, c'était juste pour me dire « Pour moi vous avez pas votre place dans la réserve, c'est le loup qui a sa place ».

Alors même que sa réputation professionnelle et locale semble établie (exploitation de 450 hectares, troupeau de 1300 brebis, implication dans la vie professionnelle au niveau local, fils et petit-fils d'éleveurs installés depuis des générations, pratique d'activités associatives et sportives, etc.), Damien est ramené à une position d'« anti-loup » de laquelle il ne peut pas vraiment se défaire, sauf à s'énerver ou à « passer pour un âne » :

Les premiers qui ont parlé du loup, c'était en seconde générale. Ils m'avaient sorti un texte comme quoi le loup était le médecin de la forêt, et il tuait que les bêtes malades. Et moi, je venais de monter à l'estive pour brancher des citernes. Enfin, bref, on avait trouvé au moins 30 carcasses de chevreuil : c'était pas que des malades. J'ai rien pu répondre. Et il y avait deux-trois collègues dans la classe qui me disent : « Tu veux rien dire ? » Pour dire quoi ? Pour m'énerver ? Pour dire « C'est pas vrai ». Passer pour un fou ? Passer pour un âne ? J'ai dit « Non, je veux pas ».

Ne pas savoir répondre, devoir se taire ou s'énerver tend donc à fragiliser la place de certains éleveurs et gardiens de troupeau ainsi que leur entourage dans les espaces de sociabilités extra-agricoles. Damien dit par exemple ne plus pouvoir parler du « loup » avec les amis et collègues de sa femme artiste : « Moi, quand ma femme me présente en disant "Il est berger", les gens c'était "Waouh, c'est cool !", et quand on parle du loup ensuite, je suis "le gros méchant". » Les conflits de voisinage liés aux aboiements des chiens de protection et à la peur qu'ils inspirent ont le même effet dégradant sur la réputation des éleveurs : « Tout le monde [nous dit] : "On a peur de vos patous !" » Damien

<sup>28</sup> Entretien avec Romain (cf. *supra*).

souligne aussi la difficulté de ses deux filles à entendre les discours qui leur sont tenus à l'école et/ou par des amis au sujet du loup et de la prédation :

On veut pas non plus les élever en en faisant des bourricots qui veulent tuer tous les loups. [La plus petite], elle a 8 ans [...] : pour elle, c'est compliqué à l'école. Je pense qu'elle dit pas autant qu'elle voudrait en dire et je pense qu'elle a déjà compris qu'il y avait des choses qu'on dit pas et qu'on garde pour soi pour pas se faire embêter [...] La grande, elle a 16 ans, elle était dans les manifs du vendredi après-midi pour le climat : ils avaient tous des pancartes et il y en a beaucoup contre l'élevage intensif ; ça parlait du loup ; ça parlait de tout ça. Elle m'a dit "Je marchais pour autre chose, mais il y a des gens comme ça à côté : c'est compliqué".

« En parler » peut même contribuer à fragiliser les rôles sociaux au sein de la maison-née ou de la famille :

Moi, pour ma part, j'en parle presque pas, parce que le stress déjà, je pense que les enfants, notre fam... enfin notre famille le ressent. Donc, on en parle sans plus, ou on amenuise même l'impact que ça a [...] Mais là, nous les tirs de défense, par exemple, on nous rabat à chaque repas de famille que ça désorganise les meutes, que c'est pas la solution, qu'il faut qu'on parte de la réserve.

Ainsi, devoir faire face à la panique morale revient aussi à devoir faire face aux effets qu'elle produit sur l'entourage proche, en dehors des espaces de sociabilité professionnelle, certains allant même jusqu'à attribuer au loup et à la panique morale à laquelle il donne lieu les raisons de leur séparation avec leur conjoint(e).

## 2. Faire face : renverser ou s'accommoder de la panique morale ?

Les « immoraux » ne restent pas totalement passifs et dépossédés face la panique morale. Si les professionnels du pastoralisme ne sont pas dépourvus de ressources pour tenter de renverser le stigmate de la panique morale (2.1), celle-ci donne davantage lieu à des formes ordinaires de résistance qui consistent à s'accommoder de la situation pour la rendre plus supportable (2.2).

### 2.1. Lutter pour la structuration et la défense d'un groupe et d'un territoire professionnel

La littérature sur la construction des problèmes publics montre précisément comment la construction des paniques morales passe généralement par un travail collectif de représentation publique de certains entrepreneurs de morale et entrepreneurs de normes (Becker, 1963 ; Cohen, 2002 [1973] ; Gusfield, 1981). En revanche, elle est moins diserte sur le travail de cadrage et de recadrage du problème public déployé par certains représentants des « immoraux », notamment quand il s'agit de professionnels.

La panique morale autour du loup et de la prédation a eu pour effet de faire avancer la structuration d'un groupe professionnel<sup>29</sup>, avec l'émergence notamment d'organi-

<sup>29</sup> Nous entendons par groupe professionnel « des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une

sations et de porte-paroles dont l'action est à comprendre à la fois d'un point de vue collectif – avec la production d'une forme d'unification du pastoralisme face aux entrepreneurs de morale lycophiles – et d'un point de vue individuel – avec la production, pour ceux qui s'y engagent, d'un certain nombre de gratifications symboliques (reconnaissance des pairs, sentiment de maîtrise du dossier, impression d'être écouté, etc.) pouvant les aider à faire face à la panique morale.

La gestion politique du loup en France a en partie contribué à la consolidation d'un groupe professionnel à travers, par exemple, la création de différents organes nationaux ou départementaux de concertation dans lesquels sont appelés à siéger des représentants des différentes parties prenantes du dossier. Le principal syndicat ovin, la Fédération nationale ovine (FNO), ainsi que la Confédération paysanne et la Coordination rurale se sont dotés de personnes référentes sur la question du loup et de la prédation. Des associations professionnelles ont également été créées localement pour soutenir les éleveurs et gardiens de troupeau face au loup et faire reconnaître leur travail par-delà les différences de statut, de situations et de points de vue entre exploitants et salariés agricoles<sup>30</sup>. Jusqu'alors très peu structurés et représentés collectivement, en raison notamment de leur long isolement pendant les périodes d'estives et de parcours, les gardiens de troupeau semblent aujourd'hui connaître les prémices d'une structuration professionnelle, avec un certain nombre d'associations et de syndicats œuvrant pour la mise en place de conventions collectives visant à leur garantir certaines conditions de travail, de vie et de salaire<sup>31</sup>.

L'ensemble de ces initiatives répond à un constat, qui revient souvent en entretien, sur la faiblesse des organisations professionnelles pastorales face à un « camp adverse » auquel on attribue une force de frappe médiatique et financière importante, comme le souligne par exemple Eleanor, éleveuse de brebis laitières en Isère : « Et nous, petits éleveurs ou même gros éleveurs, on fait déjà plus de 70 h par semaine ! Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse pour lutter contre ce problème ? En termes de communication, franchement, les écolos ils ont des usines à gaz financières, donc, forcément, ils choppent les médias et ils rongent le cerveau des gens. » La structuration et la professionnalisation de la représentation du pastoralisme répondent ainsi à un besoin d'organiser une communication autour du métier qui dépasse les « stratégies » plus ou moins spontanées consistant à déposer des carcasses de brebis prédatées sur les ronds-points, à interrompre des projections de documentaires considérés comme lycophiles

---

identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique » (Demazière, Gadéa, 2009 : 20), ou encore « un ensemble flou, segmenté, en constante évolution, regroupant des personnes exerçant une activité ayant le même nom doté d'une visibilité sociale et d'une légitimité politique suffisantes, sur une période significative » (Dubar, 2016 : 49).

<sup>30</sup> Voir par exemple les associations Vivre sans le Loup, L113, Le loup et les indignés de l'Ubaye, Solidarité pastorale, Cercle 12, etc.

<sup>31</sup> L'augmentation des effectifs de gardiens de troupeau, facilitée par le « Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage » des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, qui prend en charge une grande partie des salaires, a contribué à cet effort de structuration professionnelle des gardiens de troupeau.

ou à se filmer encagoulés et lourdement armés devant le panneau d'un parc national : « Après, stratégiquement, je crois que pendant les 10 ou 15 premières années je sais pas combien de milliers de carcasses ont été déposées sur les ronds-points, les trucs et tout. Et puis en fait les gens ils s'en foutent, ça marche pas : des éleveurs qui pleurent, ça a été vu et revu et ça fonctionne pas non plus en termes de communication pour faire passer l'information de ce qui se passe sur la ferme<sup>32</sup>. » Si ces stratégies de mobilisation et de communication ont un effet cathartique certain, cet effet ne dure pas et cela contribue surtout à entretenir l'image d'acteurs du pastoralisme déviants. De sorte que certaines organisations professionnelles comme la FNO proposent aujourd'hui des formations à la communication autour du loup et de la prédation afin d'anticiper les attentes des journalistes et d'éviter certaines erreurs de communication contreproductives.

À ces moyens de mobilisation s'en ajoutent d'autres. Certains représentants d'associations de défenses du pastoralisme n'hésitent pas, par exemple, à engager des actions juridiques pour faire reconnaître les droits des professionnels du pastoralisme, « parce que les attaques ne sont pas reconnues, parce qu'on les a méprisés, parce qu'on les a insultés, parce que les attaques ne sont pas indemnisées alors qu'elles devraient l'être, ou pas reconnues loup alors que pour eux c'est du loup<sup>33</sup> ». Certains éleveurs et bergers s'engagent quant à eux dans la production et la diffusion de connaissances pratiques sur les comportements des loups et des chiens de protection. L'objectif est alors autant de développer une expertise profane mise au service de leur activité pour mieux déjouer les menaces des prédateurs que de lutter contre :

Ce mépris assumé de la ruralité qui s'exprime sans filtre sur les réseaux sociaux et les médias depuis maintenant plus de deux décennies [et qui] met régulièrement en scène un « sachant » (éco-technocrate, naturaliste ami du loup, chercheur, journaliste, activiste) qui, du haut de ses préjugés et dans une pseudo posture de dialogue, vient expliquer à un « apprenant » (le berger, le chasseur, le rural) comment il doit s'adapter au monde moderne, c'est-à-dire à la prédation<sup>34</sup>.

Pour faire face aux entrepreneurs de morale lycophiles, certains éleveurs et bergers s'investissent également dans un travail de valorisation et de médiation visant à faire reconnaître le territoire professionnel du pastoralisme et à faire de la « nature » et de la montagne l'une de leurs juridictions professionnelles. C'est notamment le cas d'un contre-projet monté par des éleveurs des Alpes-de-Haute-Provence face à un projet de réserve de vie sauvage monté par une association écologiste :

Ils ont voulu acheter la montagne – ça a fait un pataquès – pour en faire un espace de vie sauvage, une réserve de vie sauvage. Ils sont jamais venus rencontrer les éleveurs autour [...] Je pense qu'ils en ont rien à battre des éleveurs, je pense que c'est clairement ça [...] On a réussi à ce qu'ils les achètent pas [...] C'est la commune qui a acheté, et ça sera un espace naturel sensible sur lequel le pâturage sera valorisé, la forêt sera valorisée, avec pas mal d'actions qu'on va

<sup>32</sup> Entretien avec Romain (*cf. supra*).

<sup>33</sup> Entretien avec Josiane, environ 70 ans, responsable d'une association d'éleveurs et de bergers, épouse, mère et belle-mère d'éleveurs, salariée retraitée.

<sup>34</sup> « Manifeste des éleveurs et bergers de La Roya », *op. cit.*

mettre en place pour que ça soit valorisé. Et expliquer au grand public ce que c'est que la nature cultivée et entretenue par l'homme, que ça peut être l'inverse d'une aberration écologique<sup>35</sup>.

Lutter pied à pied contre les entrepreneurs de morale lycophiles contribue ainsi à façonner une image publique « positive » du métier, mettant en avant ce qui est considéré comme le « vrai travail » des professionnels du pastoralisme, à savoir une conduite des troupeaux qui contribue à l'entretien et la valorisation des espaces naturels.

Au-delà de l'émergence, de l'institutionnalisation et de la professionnalisation d'une représentation du pastoralisme dans ses différentes composantes, il faut noter l'existence de formes d'engagements collectifs plus locaux et informels qui contribuent à euphémiser les effets de la panique morale pour ceux qui les exercent. C'est le cas par exemple de Romain, devenu référent national prédation dans une organisation syndicale agricole, après avoir subi des attaques de loup très violentes<sup>36</sup> l'ayant obligé à arrêter son activité agricole. Si les solidarités immédiates dont il a bénéficié de la part de collègues lorsqu'il était encore éleveur et subissait la prédation lui ont permis de tenir face à la pression lupine (recherche des bêtes prédatées, tours de garde du troupeau, etc.), leurs effets sont relativement éphémères et se limitent surtout à des aspects pratiques. En raison de cette expérience passée, il accorde une grande importance, dans le cadre de ses nouvelles missions, à informer les éleveurs et bergers d'autres départements moins touchés par la prédation de ce qui les attend, en insistant au moins autant sur les difficultés techniques que sur les difficultés d'ordre émotionnel. Marc, un gardien de troupeau d'une soixantaine d'années impliqué depuis longtemps sur la question du loup en tant qu'élu d'associations professionnelles, conférencier, écrivain, souligne également comment son engagement lui permet de s'en sortir face à la prédation et à la panique morale qui l'entoure :

Et puis j'écris, j'écris régulièrement. Le soir, j'ouvre mon ordinateur : je me penche dessus, tout de suite je suis absorbé, je rentre dans les réflexions de la lutte que je me suis donnée. Du but, je sais pas si c'est une lutte, si c'est un but. [...] Moi, c'est l'engagement de tout ça qui fait que le loup, non, il a pas sa place. Et je crois que c'est comme ça que j'ai sauvé ma peau, je pense.

Ainsi, bien que ces différentes formes d'engagement peuvent avoir parfois des coûts importants (d'un point de vue familial et professionnel, notamment), elles constituent néanmoins des manières de répondre et de faire face à la panique morale permettant, sur le plan collectif, l'unification symbolique d'un groupe professionnel (en mobilisant le droit, en réinvestissant les savoirs professionnels et en faisant œuvre

<sup>35</sup> Entretien avec Aurélien, la cinquantaine, éleveur dans les Alpes-de-Haute-Provence (fils et petit-fils d'éleveurs dans les Alpes-de-Haute-Provence).

<sup>36</sup> Les attaques de loup sont en elles-mêmes très violentes, dans la mesure où elles entraînent la mort brutale des bêtes ainsi que des blessures importantes nécessitant des soins sur plusieurs semaines. Comme dans le cas de Romain, cette violence est parfois accentuée par les conditions météorologiques (brouillard ou pluie, et donc faible visibilité), le moment de l'attaque (en pleine nuit), les conditions de surveillance (dans une caravane auprès des bêtes), le moment dans la saison (après avoir déjà subi plusieurs attaques) et le niveau de fatigue.

de médiation) et, sur le plan individuel, de prendre une certaine distance vis-à-vis de la prédation elle-même, mais surtout vis-à-vis des étiquettes produites à son encontre.

La forte attention portée aux manifestations de papier produites par les éleveurs et les gardiens de troupeau tend à laisser dans l'ombre cet ensemble de stratégies plus discrètes de renversement et/ou d'accommodement vis-à-vis de la panique morale liée au loup et à la prédation. Elle laisse également dans l'ombre ce qui relève de l'infrapolitique de la panique morale, à savoir les arts de la résistance qui contribuent à se ménager des espaces de repli, tant d'un point de vue cognitif, que symbolique ou spatial.

## 2.2. S'accommoder : infrapolitiques de la panique morale

Mettre au jour l'infrapolitique de la panique morale revient à poser la question du quant-à-soi (Lüdtke, 1996), des arts de la résistance (Scott, 1985) ou même des formes de braconnage (de Certeau, 1990 [1980]) mobilisées par les « immoraux » pour rendre leur quotidien plus acceptable. Comment les « immoraux » se ménagent-ils des espaces de liberté, des recoins, des marges en multipliant les stratagèmes, les combines, les plans pour euphémiser les effets de la panique morale sur leur estime de soi et sur leur quotidien ?

Cette dimension infrapolitique de la panique morale liée au loup prend deux formes principales : une forme – plutôt « classique », pour qui s'intéresse aux formes ordinaires du politique – qui consiste à se construire, cognitivement et symboliquement, un quant-à-soi et une image acceptable de soi-même, et une forme plus spatiale ou territoriale qui consiste à se ménager un « chez-soi », c'est-à-dire des espaces de liberté au sein de l'espace social localisé, de la montagne ou de la maisonnée.

Face à cette situation de panique morale où plus rien ne semble avoir de sens, la reconstruction d'une signification de la réalité et des justifications idéologiques correspondantes prend une place prépondérante parmi les multiples actes ordinaires de résistance morale déployés par les « immoraux ». Ces derniers s'attachent alors à déconstruire – pour eux et pour leurs proches – ce « sens commun » véhiculé et amplifié par les entrepreneurs de morale.

Tout d'abord, il s'agit pour les « immoraux » de parvenir à s'expliquer les ressorts et les raisons de ces calomnies. Certains éleveurs et bergers s'attachent par exemple à produire une analyse de la panique morale afin de mieux y faire face, comme c'est le cas de Marc expliquant que beaucoup de ses collègues « subissent ça parce qu'ils ont pas une idée intellectuelle précise de la stratégie qui a été mise en place par l'UICN<sup>37</sup>, le WWF<sup>38</sup>, etc., qui sont aujourd'hui les défenseurs du loup » ; et de poursuivre : « [...] Moi, j'ai étudié. Ça fait plus de 15 ans. Il y a pas une aventure sur le loup, il y a pas une stratégie qui m'échappe. Donc, je suis dans plein de réseaux où je regarde, où j'écoute, où j'essaie de comprendre ce qui se passe. Tout ça, c'est une escroquerie épouvantable. »

<sup>37</sup> Union internationale pour la conservation de la nature.

<sup>38</sup> World Wide Fund for Nature.



Ensuite, il s'agit pour les « immoraux » de se convaincre que l'on est bien à sa place et que l'on agit convenablement, en accord avec ses valeurs et sa conscience. Cela peut passer, comme dans le cas précédent, par des pratiques d'enquête consistant à se documenter par exemple sur la profondeur historique et l'importance culturelle du pastoralisme dans nos sociétés ou encore sur les services rendus par le pastoralisme (développement rural, paysage, biodiversité, etc.). Cela passe également, chez certains, par la quête et la valorisation quotidienne de toute une série de petites gratifications, là où le discrédit domine : l'appréciation du « travail bien fait » à la « lecture » de l'herbe verte et fine que l'on a correctement fait manger, la gratitude dans le regard du chien de conduite, un coucher de soleil qui semble nous être personnellement destiné lorsque les randonneurs sont redescendus pour la nuit, etc. Mais, plus encore, c'est dans la reconnaissance des brebis que de nombreux éleveurs et bergers trouvent du réconfort et redécouvrent le sens de leur activité. Comme le raconte Damien : « Les seuls comptes qu'on a à rendre, c'est à notre troupeau. Moi, je considère on est là pour leur offrir la nourriture la meilleure qu'elle soit. Et puis on est là pour leur offrir une sérénité, qu'elles soient bien constamment. Et nous, à partir du moment où elles sont bien, on est bien. »

Enfin, il s'agit parfois pour les « immoraux » de se jouer de cette grande « mascarade » qui les affecte, à travers quelques énoncés subversifs et faux-semblants leur permettant de garder la tête haute dans un contexte adverse ou perçu comme fortement hostile. Faire monter un agent de l'administration pour établir un constat d'attaque sur un cas particulièrement anodin pour lequel l'autoconstat aurait été simple à établir peut, par exemple, procurer certaines satisfactions. La portée réconfortante de ces petites revanches et mises à l'épreuve parfois anodines est décuplée lorsqu'elles sont partagées avec collègues et proches. Ces petites histoires bien réelles se mélangent alors à toute une série de récits à la validité plus ou moins confirmée que l'on prend plaisir à se raconter d'un ton satisfait. Parmi ces derniers, les histoires de braconnage de loups commis par une connaissance dont on tait généralement le nom occupent une place de choix.

À travers ces trois grands types de bricolages cognitifs, les « immoraux » se composent ainsi une interprétation « rassurante » de leur situation, une interprétation « réconfortante » qui aide à minimiser les désagréments générés par la panique morale.

Un autre ensemble d'actions infrapolitiques des « immoraux » face à la panique morale liée au loup relèvent de ce que Michel de Certeau (1990 [1980]) appelle des « pratiques de l'espace ». Cette forme plus spatiale de résistance ordinaire consiste à se ménager un « chez-soi », c'est-à-dire des espaces de liberté au sein de l'espace social localisé, de la montagne ou de la maisonnée, pouvant être, comme nous l'avons vu, les théâtres d'une diversité d'épreuves d'étiquetage stigmatisant pour les éleveurs et bergers. Il est possible de regrouper cette multiplicité de « pratiques de l'espace » en deux grandes catégories.

Une première grande catégorie regroupe les pratiques de repli : occuper les marges, refuser les assistances compromettantes, les rencontres humiliantes, les discussions outrageantes et les échanges superficiels : « Ah, vous vous ennuyez pas ? » ; « Qu'est-ce que vous faites dans la journée ? » ; « Vous avez combien de bêtes ? » [...] Ce genre de questions-réponses futiles en 5 minutes, au bout de quelques années tu te dis “ça va...” , tu te caches<sup>39</sup> » ; « à 10 h 30 le matin t'en as un peu plein le cul d'avoir dit 40 fois dans la matinée combien t'en avais et le loup et machin. Tu vas te foutre sous un mélèze à l'ombre là-haut et t'es tranquille<sup>40</sup> ». Les gardiens de troupeaux peuvent ajuster leur occupation de l'espace de manière spontanée, voire improvisée : « Je les vois arriver et je change mon parcours. J'évite. Parce que j'ai eu beaucoup de déboires, beaucoup d'engueulades, beaucoup d'incivilités<sup>41</sup>. » Cet ajustement est parfois plus réfléchi. Il peut être raisonné à plusieurs échelles de temps. Tout d'abord, à l'échelle de la journée : « La semaine prochaine, il va y avoir une quantité de personnes plus importante qui passe ici [...] Entre 10 h du matin et 4 h de l'après-midi, je suis ailleurs. L'herbe, je la fais manger avant que les promeneurs ils arrivent<sup>42</sup>. » Ensuite, à l'échelle de la saison : « Il y a énormément de tourisme, donc je peux pas trop naviguer là-haut, c'est pas facile. Du coup, je me suis dit : “ça, tu le mangeras plus que l'automne”<sup>43</sup>. » Enfin, certains gardiens de troupeau effectuent des changements structurels permanents sur leur estive : « On a modifié notre façon de travailler : il y a certains bergers, j'en fais partie, on a changé des chaumes, des trucs comme ça qui étaient trop à proximité des sentiers<sup>44</sup>. »

Les pratiques de repli ne sont pas seulement géographiques. Elles ne requièrent pas toujours de se retirer physiquement. L'évitement peut consister à « couper court » explicitement, comme Éléanor qui explique que sur les marchés : « Il y a des clients avec qui je coupe direct la discussion. Je sais qu'ils sont pro-loup et je dis : non, je discute pas de ce sujet avec toi, on est pas d'accord et moi je veux pas me fâcher<sup>45</sup>. » Dans d'autres situations plus délicates, il peut s'agir pour les « immoraux » de s'effacer volontairement ou de laisser une situation suivre son cours sans s'interposer pour éviter la confrontation et éviter de venir ainsi valider malgré soit certains stigmates injustes véhiculés par la panique morale autour des loups, comme le souligne plus haut Damien.

Une seconde grande catégorie de pratiques de l'espace rassemble les expériences de micro-réappropriations qui participent, pour les « immoraux », à se ménager un quotidien plus supportable en le jalonnant de petites reconquêtes reconfortantes qui, faute de changer vraiment la situation, aide néanmoins à s'y accommoder. Parvenir

<sup>39</sup> Entretien avec Marc (cf. *supra*).

<sup>40</sup> Entretien avec Félix, la trentaine, berger salarié dans les Hautes-Alpes (origine non agricole, enfance dans les Hautes-Alpes).

<sup>41</sup> Entretien avec Marc (cf. *supra*).

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Entretien avec Pierre-André, la soixantaine, éleveur-berger dans les Hautes-Alpes (d'une famille d'éleveurs dans les Bouches-du-Rhône).

<sup>44</sup> Entretien avec Pierre, la soixantaine, berger salarié dans les Hautes-Alpes (fils d'un polyculteur-éleveur en Bretagne).

<sup>45</sup> Entretien avec Éléanor, la trentaine, éleveuse de brebis laitières en Isère (père médecin, mère infirmière, originaire de Grenoble).

à sensibiliser un ou deux promeneurs par jour en suscitant un échange riche et posé ou s'emporter contre un promeneur qui commet un acte particulièrement déplacé sur l'estive peut ponctuellement soulager l'éleveur ou le berger. Ces petites reconquêtes passent également parfois par des écriteaux de toutes sortes – panneaux en bonne et due forme, feuille A4 imprimée ou rédigée à la main, message rédigé à la bombe sur un rocher, etc. – qui permettent aux « immoraux » de marquer leur territoire tout en évitant les rencontres. Elle consiste enfin certaines fois à contraindre volontairement les mobilités des autres usagers pour mieux affirmer sa propre liberté de circulation. Ainsi, certains n'hésitent pas à laisser brebis et chiens de protection compliquer le passage des promeneurs sur certains sentiers, voire à organiser carrément de petites opérations escargot sur l'axe routier très fréquenté d'une vallée touristique, comme se souvient cet éleveur-berger racontant, presque nostalgique, ses souvenirs de berger salarié en Savoie :

La première chose qu'il m'a dit [mon employeur], il m'a dit : « Ici, les brebis sont chez elles. Tu as des brebis, tu es chez toi. Tout le monde prend la route de la vallée pour aller travailler, mais [...] tu te mets au milieu, t'arrêtes tout, tu attends les brebis et tu t'enlèves. » Je fais : « Mais les gens ? » Il dit : « Les gens, ils sont pas chez eux, les brebis sont chez elles. » Ça, j'ai adoré<sup>46</sup>.

L'enjeu face à la panique morale est ainsi de se réinventer un quotidien plus supportable, plus vivable, une estime de soi et une respectabilité, sans forcément vouloir, avoir espoir ou pouvoir remettre en question l'étiquette de déviant qui leur est accolée et l'ordre social et symbolique qui est associé à cet étiquetage.

## Conclusion

En portant la focale sur les effets de la panique morale sur ceux désignés comme « immoraux » et en ne résumant pas ces effets au contrôle social dont ils sont l'objet de la part des entrepreneurs de morale et de normes, nous avons mis en lumière les manières dont le travail d'étiquetage contribue à modifier, d'une part, les perceptions que les « immoraux » ont d'eux-mêmes et, d'autre part, leur place dans la division morale du travail, dans leurs espaces de sociabilité et au sein de leur maisonnée. Nous avons aussi montré que les « immoraux » n'étaient néanmoins pas dépourvus de ressources professionnelles et personnelles pour tenter de renverser ou de s'accommoder du travail d'étiquetage dont ils sont la cible. Se concentrer ainsi sur les « immoraux » plutôt que sur la panique ou les entrepreneurs de morale nous semble montrer la voie vers un renouvellement des travaux sur les paniques morales dont nous identifions ici trois pistes d'approfondissement. Tout d'abord, ce renouvellement pourra prendre la forme d'une attention plus importante aux acteurs et stratégies professionnels (en dehors de ceux propres à l'espace médiatique et politique) ainsi qu'aux formes ordinaires de résistance à la panique morale. Ensuite, ce renouvellement devra tenir compte des pro-

<sup>46</sup> Entretien avec Renaud, la trentaine, éleveur-berger dans les Hautes-Alpes (fils d'éleveur, originaire des environs d'Arles).

cessus de différenciation parmi les « immoraux », tous n'étant pas forcément dotés de manière équivalente des ressources nécessaires pour *résister* à ou *s'accommoder de* la panique morale. Enfin, ce renouvellement pourra porter une attention toute particulière au caractère ambivalent de ces stratégies de résistance : en effet, comme le montrent notamment les travaux de James Scott et d'Alf Lüdtke, celles-ci ne participent presque jamais au renversement de la domination, et elles peuvent en outre avoir des coûts biographiques importants pouvant venir s'ajouter ou renforcer les effets de la panique morale elle-même.

## Bibliographie

- BAUMONT I. (2009), « Qui est berger ? Hiérarchies et relations professionnelles », in A.-M. BRISEBARRE, P. FABRE, G. LEBAUDY (dir.), *Sciences sociales et pastoralisme : regards sur le pastoralisme contemporain en France*, Lirac, Cardère Éditeur, p. 59-67.
- BECKER H. S. (1963), *Outsiders, Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press of Glencoe.
- BROX O. (2000), « Schismogenesis in the Wilderness: The Reintroduction of Predators in Norwegian Forests », *Ethnos*, vol. 65, n° 3, p. 387-404.
- CERTEAU M. de. (1990 [1980]), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CHANDELIER M., STEUCKARDT A., MATHEVET R., DIWERSY S., GIMENEZ O., (2018), « Content Analysis of Newspaper Coverage of Wolf Recolonization in France Using Structural Topic Modeling », *Biological Conservation*, vol. 220, p. 254-261.
- CHAUMONT J.-M. (2012), « Présentation. Entre paniques et croisades : sociologues et claims-makers », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 43, n° 1, p. 1-13.
- COHEN S. (2002 [1973]), *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*, Londres, Routledge.
- DEMAZIÈRE D., GADÉA C. (2009), « Introduction », in D. DEMAZIÈRE, C. GADÉA (dir.), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 13-24.
- DITTON J. (1979), *Controlology: Beyond the New Criminology*, Londres, Macmillan.
- DUBAR C. (2016 [2003]), « Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif », in P.-M. MENGER (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 49-57.
- GRANJOU C., MAUZ I. (2009), « Les éleveurs et leurs voisins. Étude du renouvellement des rhétoriques professionnelles d'une profession contestée », *Review of Agricultural and Environmental Studies – Revue d'études en agriculture et environnement*, vol. 90, n° 2, p. 215-235.

- HALL S., CRITCHER C., JEFFERSON T., CLARKE J., ROBERT B. (1978), *Policing the Crisis. Mugging, the State, and Law and Order*, Londres, Macmillan.
- GARLAND D. (2008), « On the Concept of Moral Panic », *Crime, Media, Culture*, vol. 4, n° 1, p. 9-30.
- GUSFIELD J. R. (1981), *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press.
- LEBAUDY G. (2016), *Les métamorphoses du bon berger. Mobilités, mutations et fabrique de la culture pastorale du sud de la France*, Lirac, Cardère Éditeur.
- LÜDTKE A. (1996), « Ouvriers, Eigensinn et politique dans l'Allemagne du XX<sup>e</sup> siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 113, n° 1, p. 91-101.
- MAUZ I. (2005), *Gens, cornes et crocs*, Versailles, Éditions Quæ.
- MEURET M., GARDE L., MOULIN C. H., NOZIÈRES-PETIT M. O., VINCENT M. (2017), « Élevage et loups en France : historique, bilan et pistes de solution », *INRAE Productions animales*, vol. 30, n° 5, p. 465-78.
- NEVEU É. (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin.
- RICHARD-FRÈVE E. (2015), « La transformation du métier de berger salarié en Provence. Rationalisation du travail, institutionnalisation et "passion" d'un métier-mode de vie », in B. MSIKA, G. LEBAUDY, B. CARAGUEL (dir.), *L'Alpage au pluriel*, Lirac, Cardère Éditeur, p. 101-116.
- SCOTT J. (1985), *Weapons of the Weak – Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press.
- VINCENT M. (2011), *Les alpages à l'épreuve des loups*, Versailles, Éditions Quæ.
- WILKINS L. (1964), *Social Deviance, Social Policy, Action and Research*, Londres, Tavistock.

## Annexe : Tableau synthétique des enquêté·e·s

Seules les personnes rencontrées dans le cadre de la phase principale de l'enquête sont mentionnées ici.

Pseudo	Statut	Genre	Âge	Type d'élevage	Département
Adrien	Éleveur	H	35-40	Ovin	04
Agathe	Bergère	F	45-50	Ovin	04
Alain	Éleveur-berger retraité	M	60+	Ovin	05
André	Éleveur et porte-parole d'une fédération ovine départementale	H	60+	Ovin	04
Angélique	Bergère	F	40-45	Ovin	05
Antoine	Représentant syndical départemental CFDT	H	40-45	/	04
Aurélien	Éleveur et conseiller municipal	H	45-50	Ovin-caprin	26
Aurore	Éleveuse	F	40-45	Ovin	26
Axel	Éleveur et conseiller municipal	H	35-40	Ovin	12
Axelle	Éleveuse	F	40-45	Ovin-caprin	04
Baptiste	Berger d'appui	M	40-45	Ovin	04
Bastien	Éleveur, administrateur d'une coopérative et président d'un abattoir	H	35-40	Ovin	04
Benjamin	Éleveur	H	30-35	Ovin	04
Blandine	Éleveuse	F	35-40	Ovin	12
Boris	Berger et médiateur pastoral pour un EPCI	M	/	Ovin	04
Brice	Éleveur et délégué syndical au niveau cantonal	H	55-60	Ovin	04
Cédric	Éleveur, adjoint au maire et conseiller départemental	H	30-35	Ovin	05

Charlotte	Éleveuse et porte-parole de la Confédération paysanne	F	40-45	Ovin	07
Cheyenne	Éleveuse	F	45-50	Ovin-caprin	26
Christophe	Berger	M	60+	Ovin	05
Damien	Éleveur	M	40-45	Ovin	26
Edwin	Éleveur	H	25-30	Ovin-caprin	04
Éléanor	Éleveuse	F	40-45	Ovin	38
Élise	Éleveuse	F	45-50	Ovin	04
Flavien	Berger	M	35-40	Ovin	05
Florent	Berger	M	/	Ovin	05
François-Xavier	Éleveur	H	45-50	Ovin	12
Gabriel	Éleveur	H	55-60	Ovin	04
Gaëtan	Berger	M	40-45	Ovin	05
Guilhem	Berger, récemment installé en tant qu'éleveur	M	30-35	Ovin	74
Hélène	Éleveuse et porte-parole d'une association professionnelle	F	45-50	Ovin	12
Jocelyn	Éleveur, référent-loup Coordination rurale et président d'une coordination rurale départementale et régionale	H	60+	Ovin	48
Joël	Éleveur-berger	M	35-40	Ovin	05
José	Éleveur	H	55-60	Ovin	04
Josiane	Représentante d'une association professionnelle, conjointe et mère d'éleveur, salariée retraitée de la MSA	F	60+		38

Julia	Éleveuse et porte-parole d'une fédération ovine départementale	F	45-50	Ovin	26
Juliette	Bergère	F	/	Ovin	05
Laurie-Anne	Éleveuse et secrétaire générale d'une fédération syndicale départementale, maire	F	50-55	Ovin	05
Laurine	Éleveuse	F	35-40	Ovin	05
Louis	Berger	M	25-30	Bovin-ovine	26
Lucas	Éleveur et référent-chien dans une organisation professionnelle	M	60+	Ovin	26
Manuel	Éleveur	H	50-55	Ovin-caprin	26
Marc	Berger	M	60+	Ovin	05
Mariem	Bergère et trésorière d'une association de bergers	F	55-60	Ovin	04
Marius	Éleveur	H	55-60	Ovin	04
Mathurin	Éleveur, conseiller municipal, conseiller communautaire, et président départemental de Bienvenue à la ferme	H	55-60	Ovin	26
Matthias	Éleveur et conseiller municipal	H	55-60	Ovin	04
Michael	Éleveur	M	/	Caprin	05
Micka	Berger retraité	M	60+	Ovin	73
Noémie	Éleveuse, présidente d'une coordination rurale départementale et membre d'une association professionnelle	F	40-45	Ovin	87
Patrick	Éleveur	M	45-50	Bovin	05



Philippe	Éleveur-berger	M	50-55	Ovin	04
Pierre	Berger retraité	M	60+	Ovin	05
Roger	Berger	H	60+	Ovin-caprin	04
Pierre-André	Éleveur-berger	M	55-60	Ovin	05
Régis	Éleveur	H	55-60	Ovin	26
Renaud	Éleveur-berger	M	30-35	Ovin	05
Romain	Ancien éleveur et référent loup Confédération paysanne	M	40-45	Ovin	26
Sabine	Éleveuse et responsable d'une ferme pédagogique	F	50-55	Ovin	26
Sacha	Éleveur	H	40-45	Bovin-ovin-équin	26
Séverine	Éleveuse et secrétaire générale d'une fédération syndicale départementale	F	45-50	Ovin	05
Simon	Éleveur	H	60+	Ovin-porcin	04
Tom	Berger	M	25-30	Ovin	26
Tristan	Éleveur	H	25-30	Ovin-caprin	26
Valérie	Éleveuse	F	55-60	Ovin	04
Vanessa	Éleveuse	F	50-55	Ovin	04
Vincent	Éleveur	H	40-45	Ovin	26
William	Éleveur	M	40-45	Ovin-caprin	26
Yann	Éleveur	H	35-40	Ovin	26
Yvan	Éleveur-berger et porte-parole de la Confédération paysanne	M	60+	Ovin	04